

BTS

Assurance



Objectifs de la formation

S'appuyant sur sa maîtrise des techniques assurantielles, le(la) titulaire du BTS Assurance est un(e) spécialiste de la relation client. Il ou elle apporte aux clients son expertise et les conseille à tout moment de la vie du contrat, aussi bien pour la proposition commerciale que pour la gestion des contrats et des sinistres.

Ses activités le ou la conduisent à travailler seul (e) ou en groupe, en relation permanente avec des acteurs internes ou externes à l'entreprise.

Le secteur de l'assurance se caractérise par une évolution rapide des comportements, des besoins et des attentes des assuré(e)s, dans un contexte de digitalisation et de concurrence accrue.

Le métier s'exerce donc dans un environnement changeant, en matière de risques, de réglementation, d'outils et d'organisation du travail.

Il(elle) peut exercer les métiers de conseiller en assurance et épargne, chargé de clientèle dans un cabinet de courtage, gestionnaire de contrats d'assurance, gestionnaire de sinistres ou de contrats...

Avec de l'expérience, il(elle) pourra évoluer vers des fonctions d'agent d'assurance, de Manager ou Responsable de cabinet ...

Durée de formation	24 mois / 1350 heures de cours
Rythme d'alternance	2 jours en formation / 3 jours en entreprise
Début des cours	4eme semaine de septembre
Secteurs d'activités	Entreprises d'assurance, cabinets de courtage, agences générales d'assurance, départements gestion des risques et assurances de collectivités territoriales ou d'entreprises, banques, mutuelles ...
Validation du diplôme	Brevet de Technicien Supérieur – Diplôme d'Etat de Niveau 5 (RNP 38359) Équivalent 120 crédits ECTS. Contrôle en fin de formation (seconde année), en mai, dans un centre de formation de proximité : Epreuves écrites : culture générale et expression ; culture professionnelle et suivi du client ; gestion des sinistres ; communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques Epreuves écrites et orales : Anglais Epreuves orales : développement commercial et conduite d'entretien ; accueil en situation de sinistre
Pré-requis	Avoir validé un diplôme de niveau Bac (Bac Professionnel, commerce gestion ou service ; Bac Technologique STMG ; Bac Général ou DAEU

Programme

Le programme du BTS Assurance est soumis au contrôle de l'Éducation Nationale ; nos process et supports pédagogiques respectent strictement le référentiel officiel et nous travaillons en lien avec l'Éducation Nationale

➤ Formation Générale

Culture générale et expression	162h
Anglais	162h

➤ Formation Professionnelle

Culture Professionnelle Appliquée	324h
Vente et développement commercial	270h
Gestion des sinistres	297h
Relation client sinistres	135h

Modalités pédagogiques

La formation se déroule en langue française et essentiellement en présentiel (80% minimum). Les étudiants suivant la formation seront affectés à des classes à effectif réduit, au maximum 20 étudiants par classe.

Pédagogie mixte et active alliant cours théoriques, apports méthodologiques et mises en situation professionnelles, jeux de rôle, travaux de groupes avec restitutions orales, classe inversée.

Tous les cours seront planifiés sur le bimestre.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu : Participation en classe, projets individuels ou groupés, travaux internes

Livrables : Rapport d'activité, Dossier Projet, Livret de compétences, livret d'employabilité.

Examen en fin de cursus (étude de cas).
Grand Oral local en fin de cursus.

Outils pédagogiques :

Les supports de cours sont mis à disposition des étudiants via une plateforme numérique (Google Classroom ou équivalent).

Informations pratiques (emploi du temps ..) disponibles via une plateforme numérique puis via notre intranet.

Les + ESVM

- Accompagnement individualisé
- Effectifs limités
- Essentiellement en présentiel
- Aide au placement

